Nations Unies E/2003/75

# Conseil économique et social

Distr. générale
28 mai 2003
Français
Original: anglais

**Session de fond de 2003**
Genève, 30 juin-25 juillet 2003
Point 7 d) de l'ordre du jour provisoire*
**Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions : coopération internationale dans le domaine de l'informatique**

## Coopération internationale dans le domaine de l'informatique

### Rapport du Secrétaire général**

*Résumé*

Le présent rapport est présenté pour donner suite à la résolution 2002/35 du Conseil économique et social en date du 26 juillet 2002, dans laquelle ce dernier priait le Secrétaire général de lui rendre compte des mesures prises par le Groupe spécial à composition non limitée sur l'informatique.

Il rend compte des diverses activités menées dans le domaine de l'informatique, telles que décrites par les départements du Secrétariat, et inclut les conclusions du Groupe de travail, ainsi qu'une évaluation de ses travaux et de son mandat.

* E/2003/1.
** Le présent document a été soumis tardivement aux services de conférence dans l'attente d'autorisations émanant de sources autres que le département auteur.

03-37528 (F) 190603 190603

# I. Activités du Sous-groupe technique du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'informatique

1. Dans sa résolution 2002/35, le Conseil économique et social a demandé la reconduction pour une année encore du mandat du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'informatique afin de permettre au Groupe de poursuivre, dans la limite des ressources existantes et dans l'exercice du mandat que lui a confié la résolution 1995/61 en date du 28 juillet 1995, ses travaux visant à contribuer au succès des initiatives que prend le Secrétaire général s'agissant de l'utilisation des technologies de l'information, et de poursuivre l'application des mesures nécessaires pour atteindre ses objectifs.

2. La mission du Groupe de travail au niveau mondial est la suivante : a) sensibiliser les nations à la gravité de la fracture numérique; b) contribuer à déterminer les effets des technologies de l'information et de la communication sur le développement socioéconomique des pays en développement et en transition; et c) analyser et préconiser des solutions pour résoudre les problèmes mondiaux posés par la croissance rapide des technologies de l'information et de la communication.

3. *Formation aux technologies de l'information destinée aux délégations*. Le premier programme de formation pour diplomates, axé sur les connaissances informatiques et l'Internet, notamment le matériel, le logiciel, le courrier électronique, la navigation sur le Web, la conception et la maintenance de sites Web, s'est achevé le 31 mai 2002 et 20 participants ont reçu des certificats. Le deuxième a démarré le 14 juin 2002. Lancé par l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), sous les auspices du Groupe d'étude des technologies de l'information et de la communication et du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'informatique, et officiellement intitulé « Programme d'orientation et de formation à l'intention des ambassadeurs et diplomates accrédités auprès de l'Organisation des Nations Unies », il comprend une série de quatre modules progressifs et un séminaire, qui se présentent sous forme de cycle devant se répéter quatre fois par an. Les quatre premiers modules, axés sur les connaissances techniques, s'adressent à tous les diplomates. Le cinquième, conduit sous forme de séminaire interactif portant sur les problèmes de sécurité et de sensibilisation, est conçu pour les ambassadeurs et diplomates de haut rang.

4. Le fait qu'il y ait eu plus de demandes de participation au programme de formation que de places disponibles confirme qu'il est nécessaire de développer la formation informatique à l'intention du personnel des missions. Les 100 participants qui ont bénéficié de la formation ont été très satisfaits des connaissances précieuses ainsi acquises.

5. *Petit déjeuner de travail, organisé le 18 juin 2002 à l'intention des chefs de délégation participant à la séance de l'Assemblée générale consacrée aux technologies de l'information et de la communication, en coordination avec l'Association for Information Technology (AIT) Global Inc.* En juin 2002, le Groupe de travail a organisé, en collaboration avec l'AIT Global Inc., un petit déjeuner de travail en complément de la première séance de l'Assemblée générale consacrée aux technologies de l'information et de la communication au service du développement. Cette manifestation visait à remédier à la fracture numérique et à promouvoir les possibilités offertes par le numérique dans la nouvelle société de l'information à l'occasion de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale. Les

participants ont étudié la fracture numérique dans le contexte de la mondialisation et du processus de développement et ont cherché à favoriser la cohérence et les synergies entre les différentes initiatives régionales consacrées aux technologies de l'information et de la communication. La réunion a bénéficié de la participation de délégations d'États Membres de l'ONU et de représentants du Secrétariat, des organisations non gouvernementales (ONG), des universitaires et du monde des affaires.

6. Le 30 octobre 2002, un autre petit déjeuner de travail a rassemblé environ 250 personnes (ambassadeurs, hauts fonctionnaires des missions et de l'ONU et représentants des secteur public et privé) qui ont examiné les meilleures pratiques de mise en oeuvre des stratégies d'administration en ligne. Parmi les thèmes de débat, on peut citer la situation actuelle de l'administration en ligne au niveau mondial; les préparatifs en vue de la création de nouveaux services d'administration en ligne ou de l'expansion des services existants; les derniers faits nouveaux concernant les pratiques et les politiques d'administration en ligne; et les répercussions politiques et sociales des solutions offertes par l'administration en ligne.

7. Bien qu'ils n'aient pas tiré de conclusions formelles, les orateurs ont souligné qu'il était nécessaire de multiplier et soutenir les initiatives régionales consacrées aux technologies de l'information et de la communication dans les pays en développement.

8. *Conférence « Global Infosec 2002 » : contrôler et assurer la sécurité des administrations publiques et des entreprises*. Cette conférence s'est tenue les 5 et 6 septembre 2002 et a été l'occasion de nombreux exposés faits par des diplomates et des cadres supérieurs et de réunions de groupes d'experts. Les orateurs ont décrit les dernières nouveautés en matière de sécurité de l'information et de cybersécurité, de sécurité et d'assurance des réseaux et de dispositifs de sécurité pour le commerce électronique et l'administration en ligne.

9. Le Groupe de travail spécial a collaboré étroitement avec l'AIT Global Inc. pour l'aider à faire de la conférence une réussite. Cette conférence sur la sécurité électronique a rassemblé plus de 800 participants, notamment des diplomates de haut rang et des représentants du Secrétariat, d'ONG et des secteurs public et privé de tous horizons. Les ambassadeurs ou chefs de délégation et autres diplomates représentaient plus de 120 missions auprès de l'Organisation des Nations Unies et ambassades à Washington (en plus de nationaux de 22 autres pays). Les participants du secteur privé étaient originaires de 26 États des États-Unis, notamment de Californie. On comptait 17 directeurs généraux, 38 présidents, 7 présidents de conseil d'administration, 78 vice-présidents, 34 membres de conseils d'administration, 85 administrateurs, 53 directeurs et de nombreux autres cadres supérieurs.

10. Les participants à la conférence ont souligné qu'à la suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001, il était indispensable de protéger les initiatives de commerce électronique et de gouvernement en ligne contre des perturbations dues à des incidents terroristes ou à des défaillances des dispositifs de sécurité.

11. *Sommet sur le commerce électronique mondial : sécuriser les opérations de commerce électronique et d'administration en ligne dans un monde tourmenté*. Le Sommet sur le commerce électronique mondial s'est tenu au Siège de l'ONU les 14

et 15 mai 2003 et a consisté en une journée et demie d'exposés faits par des entreprises multinationales et des pays, ainsi que des réunions de groupes d'experts. La réunion a rassemblé environ 750 ambassadeurs et hauts fonctionnaires des missions auprès de l'ONU, du Secrétariat et des ambassades à Washington, de cadres des entreprises multinationales des secteurs privé et public. Les principaux exposés et débats de groupes d'experts ont porté sur les dernières tendances en matière de logiciels, de matériel, d'applications de réseaux, de piratage informatique, de virus, de parasites et de perturbations résultant d'actes terroristes qui ont des répercussions majeures sur les applications et les initiatives de commerce électronique et d'administration en ligne. Les orateurs ont également évoqué les derniers progrès en matière de commerce électronique et d'administration en ligne, de sécurité informatique et d'interconnexion de réseaux dans les pays en développement et développés.

12. *Exposés sur le téléenseignement*. Des exposés ont été faits sur le téléenseignement, ou cyberéducation ou encore apprentissage en ligne, lors des réunions du Groupe de travail spécial sur l'informatique. La technologie à la base du téléenseignement repose sur l'Internet, et grâce à l'expansion de ce dernier et à l'augmentation de son utilisation dans le monde entier, il est plus facile d'offrir des cours électroniques en utilisant le Web, le courrier électronique et d'autres outils comme les bases de données afin d'en améliorer la teneur.

13. *Utilisation par les délégués d'assistants numériques personnels*. Le Ministre des affaires étrangères d'Andorre a proposé que l'on mette à la disposition des membres des délégations un service qui leur permette de télécharger, au moyen d'ordinateurs de poche ou d'assistants numériques personnels, des informations provenant du site Web <un.org>. Une fois que ce projet sera mis en oeuvre, la Mission d'Andorre assurera la formation de toutes les missions permanentes à New York.

14. Les missions permanentes ont été très intéressées par cette offre, en particulier celles qui utilisaient déjà des logiciels de ce type. Un projet pilote, financé par l'Andorre, sera exécuté en 2003.

15. *Mandat du Groupe de travail sur l'informatique*. Le Groupe de travail a examiné la question de son mandat et a conclu qu'il devait poursuivre et intensifier ses efforts auprès des secteur public et privé et des universitaires pour promouvoir le partage des connaissances, en particulier en ce qui concerne l'objectif de développement du Millénaire consistant à faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés aux pays en développement par des conférences, des réunions et tout autre moyen.

16. Par ailleurs, le Groupe de travail a conclu qu'en sa qualité de représentant des États Membres en ce qui concerne l'utilisation des services de technologies de l'information et de la communication fournis par le Secrétariat, il devait continuer d'examiner :

a) La connectivité entre les États Membres et le Secrétariat au Siège, dans l'objectif d'améliorer les connexions afin de permettre un accès de plus en plus généralisé des États Membres aux ressources de l'ONU disponibles en réseau et, grâce aux connexions du Siège à l'Internet, aux ressources des secteurs public et privé disponibles en réseau;

b) Les services de messagerie électronique fournis par le Secrétariat aux États Membres pour garantir la collaboration et l'échange de documents rapide entre les missions permanentes et d'observation, le Secrétariat et les secteurs public et privé;

c) Les services d'hébergement de sites Web offerts par le Secrétariat aux États Membres, leur permettant de créer et de tenir à jour des sites Web accessibles par Internet;

d) L'élargissement de l'accès aux documents officiels par Internet au moyen d'un nombre croissant de points d'accès pour les États Membres et les secteurs public et privé;

e) L'accès des États Membres aux bases de données spécialisées qui les intéressent et sont disponibles en réseau, qu'il s'agisse de ressources de l'ONU ou de ressources commerciales sous licence;

f) La formation fournie par le Secrétariat, entre autres, aux États Membres pour utiliser les services mentionnés plus haut et, de façon générale, les technologies de l'information et de la communication afin d'approfondir leurs travaux;

g) L'appui fourni par le service d'assistance du Secrétariat aux États Membres pour résoudre les problèmes rencontrés lors de l'utilisation des services mentionnés plus haut;

h) L'inventaire des autres ressources liées aux technologies de l'information et de la communication existant au sein du Secrétariat qui peuvent intéresser les États Membres, comme les visioconférences, et les arrangements à prendre pour faire en sorte que ces derniers puissent les utiliser;

i) Les moyens de faire connaître les services et les activités identifiés plus haut au personnel des missions permanentes et d'observation et de les interroger sur l'utilisation de ces ressources et l'appui qui leur est apporté;

j) L'identification des services relatifs aux technologies de l'information et de la communication, nouveaux ou modifiés, découlant des progrès rapides faits dans ce domaine, qui sont susceptibles d'intéresser les États Membres, comme l'utilisation d'assistants personnels numériques, d'ordinateurs portables et de dispositifs sans fil de toutes sortes dans les locaux de conférence.

## II. Mesures prises et activités menées à bien par le Secrétariat

17. *Activités de la Division de l'informatique*. La Division de l'informatique a continué d'offrir des services d'assistance aux missions permanentes et d'observation afin d'aider ces dernières à faire face aux problèmes techniques qu'elles pouvaient rencontrer en utilisant les services informatiques fournis par l'ONU. Pour s'acquitter de son mandat consistant à garantir la connectivité de toutes les missions permanentes, la Division a coopéré avec le Sous-groupe technique du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'informatique afin de stabiliser et d'améliorer les services Internet offerts. Les activités décrites ci-après se poursuivent.

18. *Services offerts aux missions permanentes*

a) À l'heure actuelle, le système UN.INT accueille environ 985 comptes de messagerie électronique. Toutes les missions permanentes sont désormais accessibles grâce à un système uniformisé d'adresses électroniques;

b) La Division de l'informatique a installé un dispositif de filtrage comme mesure supplémentaire de sécurité pour prévenir le publipostage abusif (messages électroniques non sollicités) et l'accès non autorisé à des boîtes à lettres électroniques;

c) Le serveur UN.INT abrite désormais 155 sites Web, qui enregistrent environ 1,3 million d'accès chaque mois. Chaque mission a la possibilité de mettre à jour son site Web en utilisant le code d'accès fourni;

d) La Division continue de fournir des services d'appui technique et de secrétariat au Groupe spécial à composition non limitée sur l'informatique, en assistant à ses réunions et en tenant ses membres au courant de l'évolution des technologies;

e) Au total, 1 308 ordinateurs individuels et imprimantes, récupérés dans le cadre du programme de remplacement du matériel informatique de l'Organisation, ont été fournis à titre gracieux à des missions permanentes;

f) La Division a continué de gérer l'accès au système électronique de diffusion des documents de l'ONU (SEDOC). À l'heure actuelle, 192 missions permanentes et les gouvernements des États Membres dans leurs capitales respectives disposent de 1 283 comptes utilisateurs;

g) La Division continue de fournir un service d'assistance aux missions permanentes, tous les jours ouvrables, de 9 h 30 à 17 h 30. Quatre coordonnateurs se relaient en permanence pour répondre aux appels téléphoniques et messages électroniques ou vocaux, qui sont saisis dans un système automatisé. De juin 2002 à mai 2003, le service d'assistance a reçu 1 069 demandes d'appui technique;

h) La Division continue de tenir à la disposition des délégations, dans le salon des délégués et au premier sous-sol du Secrétariat, 24 ordinateurs qui ont été améliorés en septembre 2002 et sont équipés des logiciels Windows 2000 et Internet Explorer. Ces ordinateurs sont directement reliés à l'Internet et sont exclusivement réservés aux délégations. La Division veille ce que ce matériel soit opérationnel en permanence en procédant à des inspections de routine de tous les appareils.

19. *Circulaires relatives aux traités*. Dans un souci d'efficacité, notamment au niveau de la gestion, la Division de l'informatique a proposé d'améliorer la méthode de diffusion des circulaires en envoyant aux États Membres des liens Internet les connectant directement à la base de données en ligne de la Section des traités de l'ONU. Avec l'appui du Groupe de travail, un projet pilote a été lancé pour ajouter ces liens aux services actuels de messagerie électronique, ce qui permettra aux États Membres d'évaluer l'effet de cette amélioration.

# III. Activités de la Division de l'administration publique et de la gestion du développement du Département des affaires économiques et sociales

20. La Division de l'administration publique et de la gestion du développement a mis au point le Réseau d'information en ligne de l'ONU sur l'administration et les finances publiques dont l'objectif est de promouvoir la mise en commun des connaissances, des données d'expérience et des pratiques optimales dans le monde entier, en ce qui concerne les politiques générales rationnelles et les services efficaces d'administration publique par le renforcement des capacités et la coopération entre les États Membres de l'ONU, notant la coopération Sud-Sud et dans un souci d'intégrité et d'excellence. Les principales activités de la Division sont décrites ci-après.

21. *Administration en ligne*. La Division a récemment organisé la Conférence internationale sur l'administration en ligne au service du développement à Palerme (Italie) pour examiner les avantages et les inconvénients de l'administration en ligne. Les participants à la Conférence ont mis au point un plan d'action relatif à l'administration en ligne, qui contient des directives sur la mise au point et l'exécution de stratégies d'administration en ligne au niveau national et rend compte des pratiques optimales et des enseignements tirés des expériences menées à ce jour.

22. La Division a également procédé à une enquête sur les activités d'administration en ligne des États Membres; cette enquête sera élargie et effectuée de façon régulière. Par l'intermédiaire de son réseau mondial d'information en ligne sur l'administration et les finances publiques, des activités de renforcement des capacités relatives à l'application des technologies de l'information et de la communication dans l'administration publique ont été exécutées grâce à la diffusion des pratiques optimales et à des séminaires intensifs de formation organisés par les branches régionales du réseau.

23. Au niveau régional, la Division a collaboré avec ses homologues pour mettre au point des stratégies d'administration en ligne et des plans d'action pour les Caraïbes et l'Amérique centrale. Une conférence sur le renforcement des capacités d'administration en ligne en Afrique s'est tenue en octobre 2002 et une initiative connexe pour le passage de l'Afrique à l'ère numérique a été lancée peu après. Un autre programme s'est intéressé à l'application des technologies de l'information et de la communication pour le développement des parlements africains. En Asie, les activités ont porté sur l'administration en ligne au niveau local, grâce à un appui à l'initiative sur l'informatisation des villes dans la région Asie-Pacifique.

24. Au niveau national, des projets pilotes d'administration en ligne, reposant sur des stratégies et des applications concrètes, ont été exécutés dans cinq pays.

25. *Politiques publiques relatives aux technologies de l'information et de la communication et à la société du savoir*. La Division de l'administration publique et de la gestion du développement a établi une étude sur la capacité du secteur public à favoriser la création et l'application de connaissances, d'innovations et de technologies au service du développement, à l'intention du Comité d'experts de l'administration publique du Conseil économique et social.

26. Un groupe d'experts sur les technologies de la communication et de l'information et les politiques publiques s'est réuni en début d'année pour examiner

le rôle du secteur public qui consiste à s'assurer que la transition vers la société du savoir profite à tous et favorise la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

27. La Division a également fourni des service consultatifs et de coopération technique pour des projets d'appui à l'élaboration des politiques et des programmes, financés par le PNUD, consacrés notamment aux stratégies nationales en matière de technologies de l'information et de la communication et aux politiques relatives aux connaissances et à l'information.

28. La Division a organisé plusieurs séminaires de formation relatifs à l'utilisation du Réseau d'information de l'ONU sur l'administration et les finances publiques, conçus pour aider les pays en développement et les pays en transition à tirer parti des possibilités offertes, à relever les défis et à avancer sur la voie du développement.

# IV. Activités du Département de l'information

29. *Diffusion de programmes sur le Web*. La Section du site Web du Département de l'information assure la diffusion sur l'Internet de reportages sur les réunions, conférences de presse et autres manifestations de l'ONU ainsi que des émissions de la chaîne UNTV 24 heures sur 24 (adresse du site : <www.un.org/webcast>). Les utilisateurs de l'Internet peuvent suivre sur le Web les réunions de l'ONU et d'autres grands événements, en direct ou en consultant les archives, à leur domicile ou sur leur lieu de travail.

30. *Formation*. La Section du site Web de l'ONU a organisé un séminaire de six jours consacré à la création de sites Web pour les missions permanentes des États africains francophones, le quatrième de la série intitulée « Internet, instrument de développement ». Le séminaire a conduit à la création de sept sites Web sur le serveur <http://un.int/>. Par ailleurs, la Section organisera du 7 au 11 juillet 2003 un séminaire sur la création de sites Web à l'intention des missions permanentes des États anglophones intéressées, dans le cadre de la série de séminaires de formation portant sur les politiques et les technologies de l'information organisés par l'UNITAR à l'intention des ambassadeurs et diplomates accrédités auprès de l'Organisation des Nations Unies. Elle a également organisé un cours accéléré de quatre jours sur les techniques de base de conception et de mise au point de pages Web, plus particulièrement en arabe, à l'intention des professionnels des médias palestiniens.

31. *CyberSchoobus*. Une fois par mois, le site Web CyberSchoolbus de l'ONU présente un ambassadeur accrédité auprès de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre d'un nouveau programme très populaire qui consiste à poser une question à un ambassadeur. Grâce aux questions des étudiants et aux réponses de l'ambassadeur, ce programme donne aux missions permanentes l'occasion de présenter leurs pays respectifs et de décrire leurs politiques sur toute une gamme de sujets.

32. *Bibliothèque Dag Hammarskjöld*. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld offre au personnel du Secrétariat de l'ONU et des missions, aux membres des délégations et aux représentants accrédités des ONG une vaste gamme de programmes de formation couvrant différentes applications informatiques, qui leur permettent :

a) D'approfondir et d'améliorer leurs connaissances et aptitudes relatives à l'Internet (Cyberseek);

b) D'avoir plus facilement accès à la foule d'informations disponibles sur les sites Web de l'ONU (fonction Web Search);

c) De surmonter les difficultés inhérentes à l'utilisation des documents sur papier aussi bien que sur Internet (connaissances de base concernant la documentation de l'ONU);

d) D'utiliser au mieux les options de recherche et de téléchargement offertes par le SEDOC;

e) De simplifier la recherche de la cote et du numéro de vente des documents en consultant UN-I-QUE, une base de données tenue à jour par la Bibliothèque;

f) D'avoir facilement accès aux informations figurant dans le catalogue public de la Bibliothèque (UNBISnet);

g) De se familiariser avec les ressources électroniques que la Bibliothèque met à la disposition du public sur l'intranet (introduction aux bases de données de la Bibliothèque sur l'intranet).

33. Au total, 189 membres de missions permanentes ou d'observation ont reçu une formation dispensée par la Section des services à l'intention des usagers de la Bibliothèque au cours de l'année écoulée.

# V. Conclusions et recommandations

34. Le Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'informatique a coordonné efficacement les échanges d'informations par le biais de conférences et de séances de travail entre les États Membres, le Secrétariat, ainsi que les secteurs public et privé. Il a également servi d'intermédiaire entre les États Membres et le Secrétariat dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

35. Il est recommandé que le Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'informatique poursuive ses travaux conformément à son mandat tel qu'énoncé aux paragraphes 15 et 16.